



---

CHANCELLERIE D'ÉTAT

BUREAU DE LA

COMMUNICATION

---

## Quinze lauréats distingués dans le cadre du concours Concer'pop 2007

Le Département de l'éducation, de la culture  
et des sports communique:

- L'opération Concer'pop (concept de circulation et d'éducation routière pour les jeunes en scolarité post-obligatoire du Pays de Neuchâtel) a été introduite en 1998 dans le canton de Neuchâtel par la commission d'éducation routière et l'association Actions ciblées pour l'instruction et la sécurité dans le trafic (ACIST). Son objectif? Sensibiliser les jeunes usagers aux lois de la physique inhérente à la maîtrise d'un moyen de transport et aux divers agents psychotropes influençant la conduite d'un véhicule. Dans le cadre du concours 2007, 15 lauréats ayant répondu de manière adéquate au questionnaire distribué lors de la phase pratique seront récompensés lors d'une cérémonie qui se tiendra jeudi 8 novembre 2007 au Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment, à Colombier.

Selon les statistiques du bureau de prévention des accidents suisses (BPA), l'évolution du nombre d'accidents dans la tranche d'âge 18-24 ans chez les conducteurs et passagers de motocycles légers indique pour l'année 2005: 804 blessés et pour l'année 2006: 716 blessés. Cette tendance à la baisse est à relever. Cela nous encourage à maintenir les efforts consentis.

### Participation de 138 classes en 2007

Sept établissements scolaires du canton - Lycées Blaise-Cendrars, Denis-de-Rougemont et Jean-Piaget, CIFOM-ESTER, CIFOM-ET, CPLN et CPMB - participent au programme de prévention Concer'pop, au cours duquel différents aspects de la circulation routière sont abordés, à l'instar des problèmes engendrés par l'absorption d'alcool, de drogues ou de médicaments, l'expérimentation des chocs à une vitesse donnée avec ou sans port de la ceinture de sécurité ou encore l'évaluation des distances d'arrêt total à différentes vitesses sur route sèche ou mouillée. Cet enseignement est complété par une phase pratique, qui consiste en une expérimentation illustrant les lois et principes dans leurs effets en circulation routière.

Flexible, le programme Concer'pop peut s'intégrer dans la majorité des cas au programme général d'enseignement. En augmentation croissante, 138 classes ont pris part à cette action cette année (130 en 2006). Il convient de relever la qualité et le succès de l'opération.

2.

- **Les médias intéressés sont invités à assister à la remise de prix qui se tiendra jeudi 8 novembre 2007 à 18h30, au Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment, Les Longues-Raies 11, à Colombier, au rez-de-chaussée, salle de conférence A011-012.**

**Pour de plus amples renseignements :**

**Jean-Claude Marguet, chef du Service de l'enseignement obligatoire, président de la commission d'éducation routière, tél. 032 889 69 20. Consulter également le site internet de la commission d'éducation routière du canton de Neuchâtel à l'adresse [www.rpn.ch/cer](http://www.rpn.ch/cer)**

Neuchâtel, le 2 novembre 2007